Onex Ville de progrès
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

urbaplan

Catherine Courtiau

viridis environnement

RR&A

Plan directeur communal

VILLE D'ONEX

Source : Bing Microsoft

Adopté par le Conseil municipal le 11.11.2014

Approuvé par le Conseil d'État le 11.03.2015

2 septembre 2014

Pour traiter: Marcos WEIL, Pierre-Alain PAVILLON
urbaplan genève

11049_Onex_PDCom_Rapport_140902.docx-02.09.14-MWE/PAP

lausanne
av. de montchoisi 21
1006 lausanne
t 021 619 90 90 f 021 619 90 99
lausanne@urbaplan.ch

fribourg
rue pierre-aeby 17
cp 87 - 1702 fribourg
t 026 322 26 01 f 026 323 11 88
fribourg@urbaplan.ch

genève
rue abraham-gevray 6
cp 1722 - 1211 genève 1
t 022 716 33 66 f 022 716 33 60
geneve@urbaplan.ch

neuchâtel
rue du seyon 10
cp 3211 - 2001 neuchâtel
t 032 729 89 89 f 032 729 89 80
neuchatel@urbaplan.ch

SOMMAIRE

PREFACE DE LA MAIRIE 5

1. INTRODUCTION 7
- 1.1 Cadre légal 7
- 1.2 Déroulement 7
  - 1.2.1 Phases d'étude 7
  - 1.2.2 Concertation 7
  - 1.2.3 Comité de pilotage 8
- 1.3 Objectifs de la révision du PDCom 9
- 1.4 Structure du plan directeur communal (PDCom) 9

PREMIERE PARTIE : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET GRANDS PRINCIPES D'AMENAGEMENT 13

2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DES POLITIQUES PUBLIQUES 15

3. GRANDS PRINCIPES D'AMENAGEMENT 23
- 3.1 Diversifier les catégories de logement 23
- 3.2 Renforcer la mixité des quartiers 26
- 3.3 Améliorer les conditions sociales et environnementales dans les quartiers 29
- 3.4 Renforcer la présence des éléments naturels dans les quartiers 31
- 3.5 Améliorer les liaisons nord-sud (liaisons écologiques et liens sociaux) 33
- 3.6 Préserver les espaces naturels à forte valeur écologique et sociale 35

4. CONCEPTS DIRECTEURS 37
- 4.1 Une ville, des quartiers 37
- 4.2 Nature, paysages et espaces publics 39
- 4.3 Liaisons de mobilité douce et réseau de transports publics 41
- 4.4 Gestion de la mobilité individuelle et professionnelle 42

DEUXIEME PARTIE : UN PROJET DE VILLE 43

5. BILAN ET ENJEUX 45
- 5.1 Introduction 45
- 5.2 Développement urbain (logements, activités économiques, équipements) 45
  - 5.2.1 Logements, activités économiques 45
  - 5.2.2 Equipements et services 48
- 5.3 Espaces publics, milieux naturels, paysage et patrimoine 54
  - 5.3.1 Espaces publics 54
  - 5.3.2 Sites, milieux naturels et semi-naturels 54
  - 5.3.3 Patrimoine 64
- 5.4 Déplacements 71
  - 5.4.1 Contexte et enjeux 71
  - 5.4.2 Accessibilité multimodale des développements communaux 75

5.4.3 Accessibilité multimodale des grands projets urbains voisins 76
5.4.4 Principes d'intervention 78
5.5 Environnement 83
5.5.1 Nuisances sonores 83
5.5.2 Protection de l'air et du climat 86
5.5.3 Energie 88
5.5.4 Gestion des eaux superficielles 92
5.5.5 Protection des sols 96
5.5.6 Sites pollués 97
5.5.7 Protection contre les risques majeurs (OPAM, OITC) 97
5.5.8 Rayonnements non ionisants 98
5.5.9 Emissions lumineuses 98
5.5.10 Hydrogéologie 98
5.5.11 Dangers naturels 99
5.5.12 Gestion des déchets 99

6. TERRITOIRES DE PROJETS 105
6.1 Un centre pour Onex 105
6.1.1 Contexte et enjeux 105
6.1.2 Principes d'aménagement 106
6.2 La Cité, les jardins d'Onex et Cressy-Traille 111
6.2.1 Introduction 111
6.2.2 Le tissu bâti 111
6.2.3 Potentiel constructible 114
6.2.4 Les parcs publics du Gros-Chêne et du Vieux-Moulin 118
6.2.5 La promenade du Bois-de-la-Chapelle 120
6.2.6 Morillon-Parc 121
6.2.7 Les espaces publics 122
6.3 Pralée, Nant-de-Cuard, Pré-Longet : Nouveaux quartiers mixtes 125
6.4 Coteau sud : de la zone de villas au quartier résidentiel 129

7. SYNTHESE DU POTENTIEL CONSTRUCTIBLE 137

8. PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE 141

9. ANNEXES 177

PREFACE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

L'arrivée du tram, la construction progressive de nouveaux quartiers (Pralée, Pré-Longet) et de nouvelles infrastructures, le développement prévu des secteurs des Cherpines et de Bernex-Nord: notre commune est désormais au centre d'un projet cantonal visant notamment à offrir les logements et les emplois nécessaires au développement du Canton.

Dans ce contexte, la révision du Plan directeur communal (PDCom) de 2002 devenait prioritaire pour Onex afin qu'elle puisse faire valoir ses propres objectifs de développement et mettre en valeur ses indéniables atouts : trame paysagère, rives du Rhône et de l'Aire, espaces publics généreux, diversité des quartiers, activités culturelles et prestations de santé de portée régionale.

En initiant la révision de son PDCom dès 2011, la Commune a souhaité anticiper la nouvelle version du Plan directeur cantonal afin d'en influencer le contenu. Pendant trois ans, le Comité de pilotage composé de la conseillère administrative déléguée, de conseillers municipaux à raison d'un représentant par parti, du mandataire et d'un représentant de l'Etat s'est réuni à de nombreuses reprises afin d'élaborer de manière collégiale un document fixant les enjeux et les objectifs de développement d'Onex pour les 10 à 15 prochaines années.

Les grands axes de la politique d'aménagement du territoire communal ont été définis: renforcer la centralité d'Onex, requalifier sans densification excessive le Nord tout en conservant la qualité des espaces publics et semi-publics, mener une réflexion concernant l'apport de logements supplémentaires au Sud, rééquilibrer le ratio emploi/logement, favoriser la mixité des logements et valoriser les connexions vertes entre le Rhône et l'Aire.

La Ville d'Onex dispose d'un nouvel outil qui doit désormais être mis en œuvre. Pour que ses propositions puissent aboutir à des projets concrets, la Ville d'Onex s'appuiera sur la collaboration des différents acteurs de son territoire. C'est ce à quoi elle va s'atteler afin de renforcer la qualité de vie de chaque habitant d'Onex.

Ruth Bänziger Carole-Anne Kast Eric Stauffer